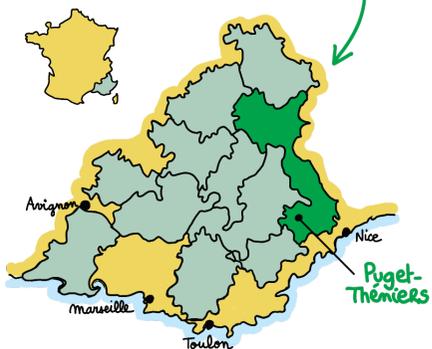


GAL Alpes et Azur



99
communes

3.292
km²

73.061
habitants

Etat membre **France**

Région de France

Région Sud

Structure porteuse

**Communauté de Communes
Alpes d'Azur**

Nombre EPCI concernés **6**



Crédit photo : © Comité Promo SP-P.Blanc

Bien vivre ensemble dans un territoire en transition

Le GAL Alpes et Azur - entre littoral et haute montagne - est situé au coeur des Alpes du Sud. Le territoire aux multiples couleurs se caractérise par une ruralité de montagne et un patrimoine naturel exceptionnel : montagnes provençales des Préalpes d'Azur, les gorges rouges des Alpes d'Azur, la rivière de l'Ubaye et le lac de Serre-Ponçon. Le territoire concentre un certain nombre de problématiques et d'enjeux propres à un territoire rural de montagne :

- Une vulnérabilité accrue face au changement climatique
- Un patrimoine naturel fragile à préserver
- Un éloignement des centres urbains et de leurs services de proximité
- Une mobilité qui est rendue complexe et difficile
- Une mutation de la majorité des secteurs économiques.

Stratégie

L'ambition est d'ancrer l'identité du GAL en tant que territoire accueillant, dynamique, innovant et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire :

- Bien vivre ensemble et améliorer la qualité de vie.
- Entreprendre de manière écoresponsable : encourager les filières économiques responsables.
- Concevoir durablement les ressources : mieux appréhender la gestion des ressources et accompagner la résilience du territoire.



Comité de programmation

22 titulaires et autant de suppléants

Collège public **10** titulaires

Collèges privés **12** titulaires

Enveloppe FEADER

2.695.433 €





Renforcer les liens et consolider les services pour tous

Développer, diversifier les services de proximité (commerces, social / santé, culture / sport, mobilité, numérique) et les rendre accessibles pour tous.

Permettre le renforcement des liens sociaux (jeunes, familles, seniors - lien intergénérationnel), le partage des communs, la lutte contre l'exclusion et l'isolement ; encourager les initiatives innovantes et fédératrices pour se nourrir, se loger, se déplacer et se soigner.



Encourager l'économie locale, durable et collective

Accompagner la transition des entreprises vers les nouvelles formes d'économies (économie circulaire et écologie industrielle territoriale) et inciter les nouvelles formes d'entrepreneuriat.

Offrir les conditions nécessaires à la rencontre, à l'échange entre pairs et encourager la mutualisation d'outils et de compétences ; faciliter les initiatives novatrices en matière d'éco-conception.



Innover dans notre lien aux ressources

Faciliter et encourager la connaissance du territoire, de ses ressources et de ses vulnérabilités pour accompagner la conduite de résilience face au changement climatique.

Renforcer l'identité territoriale, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel ; accompagner le développement d'initiatives novatrices en matière de gestion durable des ressources (eau, solaire, bois, ciel étoilé, paysage, espace).

Parcours du porteur de projet



1

Dépôt de la fiche-projet

2

Présentation du projet pour avis d'opportunité

3

Dépôt et instruction de la demande d'aide

4

Vote du cofinancement et programmation du dossier

5

Réalisation du projet

6

Demande de paiement et fin du projet



Crédit photo : © Clément-Lelièvre

Maison des Services Publics
Pl. Adolphe Conil
06260 Puget-Théniers

GAL Alpes et Azur

04.93.05.02.81

leader@alpesdazur.fr

www.leader-alpesetazur.eu

galalpesetazur

ccalpesdazur